

RESSOURCES GIMUS INC.

États financiers 30 septembre 2012

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États de la situation financière	3
États du résultat global	4
États des variations des capitaux propres	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	8-31

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Ressources Gimus Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Ressources Gimus Inc., qui comprennent les états de la situation financière aux 30 septembre 2012 et 2011, et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices de 366 jours et de 26 jours terminés respectivement les 30 septembre 2012 et 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Ressources Gimus Inc. aux 30 septembre 2012 et 2011 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observation

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui indique que la société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Cette situation, conjuguée aux autres questions exposées dans la note 2, indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

1

Raymond Chabot Brant Thornton S.E. N.C. R. L.

Montréal,
Le 22 janvier 2013

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique N° A126822

RESSOURCES GIMUS INC.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE aux 30 septembre 2012 et 2011 (en dollars canadiens)

	Notes	2012	2011
		\$	\$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie	6	867 930	-
Taxes à recevoir		26 269	-
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir		7 023	-
Frais payés d'avance		1 567	-
		<u>902 789</u>	<u>-</u>
Non courant			
Actifs d'exploration et d'évaluation	8	310 210	300 000
Total de l'actif		<u>1 212 999</u>	<u>300 000</u>
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		30 426	-
Autres passifs		133 165	-
Total du passif		<u>163 591</u>	<u>-</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	9	1 310 400	300 000
Surplus d'apport	10	77 232	-
Déficit		(338 224)	-
Total des capitaux propres		<u>1 049 408</u>	<u>300 000</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>1 212 999</u>	<u>300 000</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 22 janvier 2013.

(s) Guy Girard,
Président et Chef de la direction

(s) Marc Labrecque,
Chef des finances

RESSOURCES GIMUS INC.**ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL**

Exercices terminés les 30 septembre 2012 et 2011 (en dollars canadiens)

	Notes	2012 (366 jours) \$	2011 (26 jours) \$
DÉPENSES			
Paiements fondés sur des actions	10	67 500	-
Honoraires professionnels		42 366	-
Frais initiaux pour une société ouverte		35 912	-
Exploration et évaluation de projets		24 378	-
Frais de fiducie et d'enregistrement		15 090	-
Papeterie et frais de bureau		10 457	-
Informations aux actionnaires		3 533	-
Frais de déplacement		3 418	-
Impôt de la partie X11.6		2 787	-
Frais bancaires		357	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		<u>(205 798)</u>	<u>-</u>
Impôt différé		<u>(8 285)</u>	<u>-</u>
RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL TOTAL		<u><u>(197 513)</u></u>	<u><u>-</u></u>
RÉSULTAT PAR ACTION			
Résultat de base et dilué par action	12	<u>(0,019)</u>	<u>(0,000)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES GIMUS INC.**ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

Exercices terminés les 30 septembre 2012 et 2011 (en dollars canadiens)

	Notes	Nombre d'actions	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 6 septembre 2011		-	-	-	-	-
Actions émises pour l'acquisition de droits miniers	9	<u>3 000 000</u>	<u>300 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>300 000</u>
Solde au 30 septembre 2011		3 000 000	300 000	-	-	300 000
Actions émises dans le cadre d'un placement privé	9	3 700 000	370 000	-	-	370 000
Actions émises dans le cadre de placements privés accréditifs	9	6 404 000	640 400	-	-	640 400
Frais d'émission d'actions	9	-	-	9 732	(140 711)	(130 979)
Paiements fondés sur des actions	10	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>67 500</u>	<u>-</u>	<u>67 500</u>
Transactions avec les propriétaires		<u>13 104 000</u>	<u>1 310 400</u>	<u>77 232</u>	<u>(140 711)</u>	<u>1 246 921</u>
Résultat net et résultat global total de l'exercice		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(197 513)</u>	<u>(197 513)</u>
Solde au 30 septembre 2012		<u>13 104 000</u>	<u>1 310 400</u>	<u>77 232</u>	<u>(338 224)</u>	<u>1 049 408</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES GIMUS INC.**TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercices terminés les 30 septembre 2012 et 2011(en dollars canadiens)

	Notes	2012 (366 jours) \$	2011 (26 jours) \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat avant impôt		(205 798)	-
Ajustements			
Paielements fondés sur des actions		67 500	-
Variation nette du fonds de roulement			
Taxes à recevoir		(26 269)	-
Frais payés d'avance		(1 567)	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		30 426	-
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>(135 708)</u>	-
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation et flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(17 233)</u>	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'actions d'un placement privé		370 000	-
Émission d'actions de placements privés accreditifs		781 850	-
Frais d'émission d'actions		<u>(130 979)</u>	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>1 020 871</u>	-
Variation nette de la trésorerie		867 930	-
Trésorerie au début de l'exercice		<u>-</u>	<u>-</u>
Trésorerie à la fin de l'exercice		<u>867 930</u>	<u>-</u>

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie 14

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 30 septembre 2012 (en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Ressources Gimus Inc. (ci-après la «Société») se spécialise dans l'acquisition, l'exploration et le développement de métaux de base et de l'uranium dans des sites miniers situés au Canada.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis sur une base de continuité d'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 septembre 2012, la Société a un déficit de 338 224 \$ (nil \$ au 30 septembre 2011). Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social est situé au 28 -1002 rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

4.2 Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

4.3 Présentation des états financiers conformément à l'IAS 1

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1. *Présentation des états financiers*. La Société a décidé de présenter l'état du résultat global en un seul état.

4.4 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier et sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés dans la catégorie prêts et créances au moment de la comptabilisation initiale.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières, le cas échéant, ou dans les produits financiers.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.4 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers (suite)

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie fait partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres crédettes.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées, le cas échéant, dans les charges financières.

4.5 Résultats de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les options aux courtiers. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.6 Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées.

4.7 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.8), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.8) et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.7 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique et aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles il détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

4.8 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unité de génératrice de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.8 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.9 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.9 Provisions et passifs éventuels (suite)

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aucune provision n'est enregistrée aux livres pour les périodes de présentation de l'information financière.

4.10 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.10 Impôt sur le résultat (suite)

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

4.11 Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse le jour où l'entente est conclue.

Placements accreditifs

L'émission d'actions accreditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des actions accreditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions des actions accreditives sont répartis entre les actions et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission et le montant résiduel est attribué aux autres passifs. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées et que la Société à l'intention ferme de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé dans les autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporelle imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.11 Capitaux propres (suite)

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées à la rémunération d'options émises au courtier ainsi que le coût de la rémunération des options. Lorsque ces options sont exercées, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

4.12 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés, consultants et personnes fournissant des services de relations avec les investisseurs. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des options aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

La charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieures si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.13 Normes, amendements et interprétations de normes publiés qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée. Ceux-ci seront adoptés à leur date d'entrée en vigueur.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations ainsi que les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence sur les états financiers de la Société.

La direction n'a pas encore déterminée l'incidence que ces nouvelles normes auront sur les états financiers de la Société.

IFRS 7 : «Informations à fournir : compensation d'actifs financiers et de passifs financiers» ajoutent des informations à fournir qualitatives et quantitatives concernant les montants nets et bruts des instruments financiers comptabilisés a) qui sont compensés dans l'état de la situation financière et b) faisant l'objet d'un accord de compensation globale exécutoire ou d'un accord similaire, même s'ils n'ont pas été compensés dans l'état de la situation financière. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 ainsi que pour les périodes intermédiaires à l'intérieur de ces exercices. Les informations à fournir requises doivent être fournies de façon rétrospective. La direction ne prévoit pas d'incidence importante sur les états financiers de la Société découlant de ces modifications.

IFRS 9 : «Instruments financiers» vise à remplacer intégralement l'IAS 39, «Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation». La norme de remplacement (IFRS 9) est publiée en plusieurs phases. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration. La direction ne prévoit pas adopter cette nouvelle norme avant que tous les chapitres du projet de remplacement de l'IFRS 9 aient été publiés et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.13 Normes, amendements et interprétations de normes publiés qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société (suite)

IFRS 13 : «Évaluation de la juste valeur» est une nouvelle norme définissant la juste valeur, son cadre d'évaluation et les exigences de divulgation au sujet de son évaluation. Les exigences d'évaluation et de divulgation de cette norme s'appliquent lorsque d'autres IFRS imposent ou permettent des évaluations à la juste valeur ou la communication d'informations à leur sujet (avec quelques exceptions). Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices financiers débutant le ou après le 1^{er} janvier 2013.

IAS 1 : «Présentation des états financiers» précise qu'une entité doit regrouper les éléments présentés au poste "Autres éléments du résultat global" dans des éléments qui, conformément à d'autres normes IFRS : a) ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et b) seront reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions seront remplies. Cette modification s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012. La direction ne prévoit pas d'incidence importante sur les états financiers de la Société découlant de ces modifications.

IAS 32 : «Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers» ajoutent des directives afin de traiter les incohérences liées à l'application des critères d'IAS 32 en matière de compensation d'actifs financiers et de passifs financiers en ce qui a trait aux deux points suivants :

- La signification de «a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser»;
- Certains systèmes de règlement brut peuvent-ils être considérés comme des équivalents à un règlement sur une base nette?

Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doivent être appliquées de façon rétroactive. La direction ne prévoit pas d'incidence importante sur les états financiers de la Société découlant de ces modifications.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

Aucune perte de valeur ou de reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Paiement fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporelles imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Au 30 septembre 2012 (en dollars canadiens)

6. TRÉSORERIE

Le produit de financement non dépensé lié aux actions accréditatives représente 756 347 \$ (nil \$ au 30 septembre 2011.)

Selon les restrictions imposées en vertu de ces financements, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration de propriétés minières.

7. INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel soit le secteur d'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Solde au 1 ^{er} octobre 2011	Entrées	Crédits d'impôt et de droits remboursables	Solde au 30 septembre 2012
	\$	\$	\$	\$
Québec				
Propriété Baie Johann-Beetz				
Droits miniers	300 000	-	-	300 000
Dépenses d'exploration et évaluation	-	17 233	(7 023)	10 210
	<u>300 000</u>	<u>17 233</u>	<u>(7 023)</u>	<u>310 210</u>

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Solde au 6 septembre 2011	Entrées	Crédits d'impôt et de droits remboursables	Solde au 30 septembre 2011
	\$	\$	\$	\$
Québec	\$	\$	\$	\$
Propriété Baie Johann-Beetz				
Droits miniers	-	300 000	-	300 000
	-	300 000	-	300 000

Propriété Baie Johann-Beetz

La propriété se compose de 32 claims miniers dans la Baie Johann-Beetz située au nord-est du Québec.

9. CAPITAUX PROPRES

Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société comprend seulement des actions ordinaires entièrement libérées et créées en nombre illimité, sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de la Société.

Exercice terminé le 30 septembre 2012

- a) Le 19 octobre 2011, la Société a émis 3 700 000 actions ordinaires au prix de 0,10 \$ l'action pour un produit total de 370 000 \$.
- b) Le 30 décembre 2011, la Société a émis 2 829 000 actions ordinaires accréditatives au prix de 0,15 \$ l'action pour un produit total de 424 350 \$. Une commission équivalente à 8% du produit brut levé dans le placement privé a été payée et 226 320 options d'achat d'actions ont été octroyées aux placeurs pour compte. Chaque option d'achat d'action permet à son détenteur de souscrire à une action au prix de 0,15 \$ l'action jusqu'au 30 décembre 2013. Un montant de 9 732 \$ représentant la juste valeur a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport. Un montant de 141 450 \$ lié à la portion passif a été comptabilisé dans les autres passifs dans l'état de la situation financière.

9. CAPITAUX PROPRES (suite)

Capital-actions (suite)

c) Le 14 mars 2012, la Société a émis 3 575 000 actions ordinaires accréditives au prix de 0,10 \$ l'action pour un produit total de 357 500 \$. Une commission de 9 000 \$ a été payée aux placeurs pour compte. Aucune valeur n'a été attribuée à la portion passif.

Exercice terminé le 30 septembre 2011

Le 7 septembre 2011, la Société a émis 3 000 000 actions ordinaires à Ressources Jourdan Inc. au prix de 0,10 \$ l'action pour un montant total de 300 000 \$ en contrepartie d'un actif d'exploration et d'évaluation.

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'action en vertu duquel des options peuvent être accordées à ses administrateurs, dirigeants, employés, consultants ainsi qu'à des personnes fournissant des services de relations avec les investisseurs à la Société. En vertu de ce régime, des options d'achat d'actions peuvent être accordées de temps à autres, permettant l'achat d'un nombre variable ne devant pas viser plus de 10% du nombre d'actions émis et en circulation du capital-actions de la Société. Le prix de levée des options est égal au cours de l'action de la Société à la date attribution. Les options peuvent être exerçables dès leur octroi et sont d'une durée maximale de dix ans sauf pour les options octroyées à des courtiers qui sont d'une durée de 2 ans. Parmi les options en circulation, aucune n'est assujettie à une convention d'entiercement.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

	30 septembre 2012 (366 jours)		30 septembre 2011 (26 jours)	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	-	-	-	-
Octroyées	<u>976 320</u>	0,11	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	<u>976 320</u>	0,11	-	-

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 30 septembre 2012 (en dollars canadiens)

10. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 30 septembre 2012.

	Options en circulation			Options exerçables		
	Prix d'exercice \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée de vie contractuelle restante (an)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Courtier	0,15	<u>226 320</u>	0,15	1,25	<u>226 320</u>	0,15
Administrateurs	0,10	<u>750 000</u>	0,10	9,38	<u>750 000</u>	0,10

Les justes valeurs pondérées des options de 0,08 \$ attribuées d'un total de 67 500 \$ aux administrateurs et de 9 732 \$ au courtier ont été établies au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Options aux administrateurs	Options au courtier
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,10 \$	0,10 \$
Taux de dividendes	-	-
Volatilité moyenne prévue	100 %	100 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	2,02 %	0,95 %
Durée de vie moyenne prévue	10 ans	2 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,10 \$	0,15 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport à des données historiques des actions de sociétés d'exploration minière comparables cotées à la Bourse de croissance TSX sur la durée de vie moyenne prévue. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

En tout, un montant de 67 500 \$ de la charge de rémunération des administrateurs et de 9 732 \$ de la charge de rémunération du courtier (dont la totalité se rapporte à des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en instruments de capitaux propres) a été comptabilisé au résultat global et au déficit pour la période terminée le 30 septembre 2012 et porté au crédit du surplus d'apport.

11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	30 septembre 2012		30 septembre 2011	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts et créances				
Trésorerie	867 930	867 930	-	-
Passifs financiers				
Passifs financiers évalués au coût amorti				
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	30 426	30 426	-	-

La valeur comptable de la trésorerie et des dettes fournisseurs et autres créditeurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

La note 4.4 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers. La note 17 fournit une description des objectifs et des méthodes de la Société en matière de gestion des risques relativement aux instruments financiers.

12. RÉSULTAT PAR ACTION

En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options et les options au courtier n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options et les options au courtier en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 9 et 10.

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 30 septembre 2012 (en dollars canadiens)

12. RÉSULTAT PAR ACTION (suite)

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat net n'a été nécessaire en 2012 et 2011.

	30 septembre 2012 (366 jours)	30 septembre 2011 (26 jours)
Résultat net	(197 513)	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	10 614 697	2 880 000
Résultat de base et dilué par action ordinaire	(0.019)	0.00

Il n'y a pas eu d'autres transactions concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date de l'autorisation de publication de ces états financiers.

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants:

	2012 \$	2011 \$
Résultat avant impôts	<u>(205 798)</u>	<u>-</u>
Impôts sur le résultat selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada, 27,28 % en 2012 et 28,78 % en 2011	(56 142)	-
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat résultant des éléments suivants :		
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	526	-
Effet fiscal des différences temporelles non constatées	30 343	-
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditatives	6 860	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditatives	(8 285)	-
Paiements fondés sur des actions	18 413	-
	<u>(8 285)</u>	<u>-</u>

Le taux d'imposition statutaire de 2012 est inférieur au taux d'imposition statutaire de 2011 du fait d'une baisse du taux d'imposition statutaire fédéral à compter du 1^{er} janvier 2012.

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Au 30 septembre 2012 (en dollars canadiens)

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Composition des impôts différés à l'état du résultat global		
Naissance et renversement de différences temporelles	(37 729)	-
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	526	-
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditatives	6 860	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditatives	(8 285)	-
Variation de l'effet fiscal des différences temporelles non constatées	<u>30 343</u>	<u>-</u>
	<u>(8 285)</u>	<u>-</u>

Actifs et passifs d'impôts différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporelles, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés et aux différences temporelles, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants:

	<u>Solde au</u>	<u>Comptabilisé</u>	<u>Solde au</u>
	<u>30 septembre</u>	<u>en résultat</u>	<u>30 septembre</u>
	<u>2011</u>	<u>net</u>	<u>2012</u>
	\$	\$	\$
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	650	650
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir	-	(743)	(743)
Pertes autres qu'en capital	-	93	93
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditatives	<u>-</u>	<u>8 285</u>	<u>-</u>
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global	<u>-</u>	<u>8 285</u>	<u>-</u>

RESSOURCES GIMUS INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 Au 30 septembre 2012 (en dollars canadiens)

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Au 30 septembre 2012, la Société dispose des différences temporelles suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté.

	<u>Fédéral</u>	<u>Québec</u>
	\$	\$
Différences temporelles déductibles		
Actifs incorporels	1 875	1 875
Frais d'émission d'actions	104 783	104 783
Pertes autres qu'en capital	<u>137 169</u>	<u>137 066</u>
	<u>243 827</u>	<u>243 724</u>

Au 30 septembre 2012, les pertes autres qu'en capital sur lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté expirent de la façon suivante :

	<u>Fédéral</u>	<u>Québec</u>
	\$	\$
2032	<u>137 169</u>	<u>137 066</u>

La Société dispose de crédits d'impôts à l'investissement de 987 \$ (nil \$ en 2011) qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts à payer fédéral et expirent à compter de 2032.

14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	(366 jours)	(26 jours)
	\$	\$
Activités d'investissement et de financement hors caisse :		
Crédits d'impôts et de droits remboursables à recevoir en déduction des actifs d'exploration et d'évaluation	7 023	-
Valeur des options émises au courtier portée au déficit et au surplus d'apport	9 732	-
Émission d'actions pour l'acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	300 000

15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés des principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristique ni condition spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

15.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2012 (366 jours)	2011 (26 jours)
	\$	\$
Paiements fondés sur des actions (résultat net)	67 500	-

Les principaux dirigeants ont également effectué des souscriptions d'actions pour un montant total de 345 850 \$ (nil \$ en 2011) lors des financements de l'exercice qui ont été comptabilisées dans les capitaux propres.

15.2 Transactions avec une société contrôlée par le président

La Société a encourue les charges suivantes avec une société contrôlée par le président :

	2012 (366 jours)	2011 (26 jours)
	\$	\$
Exploration et évaluation des projets	19 816	-

Au 30 septembre 2012 et 2011, les dettes fournisseurs et autres créateurs incluent une somme à payer à une société contrôlée par le président, respectivement de 19 816 \$ et nil \$.

16. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux propriétaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'il conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 9 et 18.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen de placements privés.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

17. RISQUE DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie, à la note 11. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

17. RISQUE DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

17.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

Aux 30 septembre 2012 et 2011, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière :

	30 septembre	
	2012	2011
	\$	\$
Trésorerie	867 930	-

La Société n'a pas de comptes clients. L'exposition de la Société au risque de crédit est considérée limitée. La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les exercices présentés.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne. Il n'y a aucun actif en souffrance mais non déprécié pour les exercices présentés.

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

17.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement privés et publiques suffisantes.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses programmes d'exploration et d'évaluation et ses besoins en fonds de roulement au moyen de financements privés et de financements accreditifs.

17. RISQUE DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

17.2 Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

	2012	2011
	\$	\$
Moins de trois mois		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	30 426	-
Total	30 426	-

La trésorerie actuelle de la Société excède significativement les besoins courants en sorties de trésorerie.

18. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 27 % (Canada et Québec).

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagé à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Au cours de la période de présentation de l'information financière, la Société a reçu un montant de 781 850 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales.

La Société a renoncé à des dépenses admissibles de 424 350 \$ au 31 décembre 2011 et renoncera pour 357 500 \$ au 31 décembre 2012 au profit des investisseurs et la direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu de un an à compter de ces dates.